

Le mentorat, ou quand la profession se prend en main

Par la Direction générale

19 février 2016

Depuis quelques années, on a l'impression que le mentorat reprend du galon, ce qui est une excellente nouvelle.

Bien que le mentorat ait toujours existé, cette recrudescence démontre une volonté de la profession de se prendre en main en misant sur un accompagnement privilégié. En effet, le soutien des médecins moins expérimentés par leurs collègues plus âgés favorise l'autorégulation de la profession et permet de rehausser la contribution de chacun.

Le mentorat désigne une relation interpersonnelle de soutien, une relation d'aide, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience, le mentor, offre sa sagesse acquise et son expertise dans le but de favoriser le développement d'une autre personne, le mentoré, qui a des compétences ou des connaissances à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre. L'aide fournie par le mentor est généralement bénévole et apportée dans le cadre d'une relation professionnelle, en dehors de la ligne hiérarchique, répondant aux besoins particuliers du mentoré en fonction d'objectifs liés à son développement personnel ou professionnel. (Source : [Wikipédia](#))

Historiquement, c'est d'abord à l'université que l'intérêt pour le mentorat s'est manifesté le plus. Et pour cause... Le mentorat est une partie intégrante de la médecine universitaire depuis des siècles et a été la forme la plus répandue de l'enseignement de la médecine jusqu'au début du 20^e siècle.

Avec l'explosion des connaissances, la complexité grandissante des soins, la spécialisation et la surspécialisation de la médecine, le mentorat a presque été abandonné, car la formation des médecins fait de plus en plus appel à de nombreux cliniciens et à de multiples disciplines.

Cet éclatement a d'une certaine façon nui au partage des connaissances, au leadership et à l'altruisme qui sont pourtant des valeurs recherchées au sein de la profession médicale. Avec les années et en rétrospective, le manque de mentorat durant la formation universitaire a été identifié comme un obstacle à l'épanouissement professionnel du médecin.

Il est donc encourageant de constater les initiatives des différentes universités québécoises et canadiennes pour mettre en place des actions concrètes afin de faire vivre activement et durablement le mentorat.

Le site Mentorat-Québec (<http://www.mentoratquebec.org/>) propose les définitions suivantes pour différencier le mentor du mentoré ainsi que leurs rôles respectifs :

*Le **mentor** est une personne d'expérience qui possède l'assurance et la sagesse qui l'incite à valoriser le transfert de ses acquis à d'autres personnes moins expérimentées. Cette personne est donc motivée et disposée à offrir ses compétences, ses connaissances et sa vision de la vie à un plus jeune, afin de soutenir ce dernier dans la réalisation de ses objectifs personnels et professionnels.*

*Le **mentoré** est une personne en quête d'accomplissement personnel et professionnel, motivée à utiliser les connaissances, les habiletés, les valeurs offertes par un senior, afin que soit facilitée l'atteinte de ses objectifs personnels et professionnels.*

Par ailleurs, l'association Médecins résidents du Canada a déterminé les conditions gagnantes pour un mentorat réussi. Les voici :

- 1. S'assurer que votre programme de résidence comprend un cadre de mentorat permettant aux médecins résidents de côtoyer plusieurs mentors.*
- 2. Définir de façon claire, pour chaque relation, les rôles, les responsabilités et les buts du mentor et du mentoré.*
- 3. Associer les mentors et les mentorés de façon adéquate.*
- 4. Offrir de l'information et de la formation sur la façon d'être un mentor ou un mentoré efficace.*
- 5. Mesurer et évaluer la réussite de votre programme de mentorat au moyen de sondages réguliers, de rétroactions des participants et d'analyses de données.*

Plusieurs associations et fédérations médicales au Québec et au Canada s'intéressent au mentorat et en font la promotion auprès des jeunes médecins qui commencent à exercer. En ce sens, l'initiative de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec de développer un mentorat structuré mérite d'être soulignée. Aussi, d'autres projets universitaires novateurs sont mis en place où le mentor est un patient et le mentoré, un étudiant. Cette approche vise à sensibiliser les étudiants aux compétences incontournables en matière de collaboration et de partenariat, à l'aide de situations concrètes vécues par les patients mentors.

Ces initiatives doivent être connues, reconnues et encouragées, car elles sont salutaires pour l'avancement de la profession. Le Collège invite tous les médecins à se renseigner sur le mentorat et à s'intéresser aux bienfaits qu'il apporte tant au mentor qu'au mentoré.